

Sommaire

Pages 2 et 3

***Il est temps
d'investir en forêt !***



Page 4

***Amélioration
foncière en forêt
privée du Bas-Rhin.***



Page 5

***Le marché du bois
en 2009***

Page 6

***Actualités
phytosanitaires***

Editorial

Bonjour à toutes et à tous,

EOLE, KLAUSS, MADDOFF, SUBPRIME, CRISE : tout en même temps.

Le sylviculteur, sa forêt, sa filière souffrent. C'est un tsunami mondial sans précédent.

Et pendant ce temps ? « Dame Nature » nous donne 10 m³ par an et par hectare, gisement de matière première la plus dynamique sur cette terre et « Jackpot de demain » !

C'est le bon moment, occupons nous de nos forêts...

Ramassons encore quelques stères de chauffage pour l'hiver prochain.

Nettoyons, éclaircissons, plantons, enrichissons nos parcelles, préparons nos martelages pour être prêts avec notre coopérative Cosylval lors de la reprise.

Mettons à profit ce répit ; pensons CBPS, RTG, PSG demain PGD, documents d'analyse et de suivi de notre patrimoine forestier et parfois, passage obligé pour bénéficier d'aides et du « défi forestier ».

Par ailleurs, notre partenaire économique Cosylval se défend dans la tourmente, la marché tourne au ralenti, mais tourne...

Rencontrons les techniciens et donnons-leur du « grain à moudre » (travaux d'amélioration, plantations, desserte...).

Au milieu de cet environnement chahuté votre conseil d'administration travaille, l'Assemblée Générale 2009 se prépare.

Claude HOH est définitivement intégré à la chambre d'agriculture du Bas-Rhin aux côtés de Mr. BESSON, notre directeur.

En votre nom à tous, merci au président BASTIAN et à son équipe pour la réussite de l'opération.

Vous avez lu dans la presse « le Conseil Général poursuit son soutien à l'action : aide au regroupement foncier forestier », Marc DEBUS vous attend...

Comme l'hiver, la crise passera, un nouveau printemps s'installera et la forêt reprendra « ses couleurs ».

Alors à toutes et à tous, courage, les beaux jours arrivent....

Votre Président,

Il est temps d'investir en forêt !

A compter de l'imposition des revenus de 2001, il est institué une réduction d'impôt sur le revenu pour les contribuables domiciliés en France qui, jusqu'au 31 décembre 2010, réalisent des investissements forestiers.

Le dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement forestier (DEFI) a été étendu en décembre 2008 et les principales modalités sont résumées dans le tableau ci – dessous.

Investissement forestier	Base de calcul	Base de calcul	Réduction d'impôts
ACHATS DE FORETS - constituant unité de gestion d'au moins 5 ha (un seul tenant ou en montagne, communes limitrophes) - agrandissant unité de gestion à plus de 5 ha - résorbant une enclave achats maximums de 25 ha	S > 10 ha : PSG S < 10 ha : RTG ou CBPS Reboiser les terrains nus Conserver les terrains acquis au moins 15 ans	Prix d'achat (+ acquisition des 3 années antérieures en montagne) Plafond : 5700 € (personne seule) ou 11400 € (couples)	25 % au titre de l'année d'acquisition
ACHATS DE PARTS de groupements forestiers ou de sociétés d'épargne forestière (SEF)	PSG	Prix d'acquisition des parts (GF) ou 60 % du prix (SEF) Plafond : 5700 € (personne seule) ou 11400 € (couples)	25 % du montant au titre de l'année d'acquisition
DEPENSES DE TRAVAUX FORESTIERS dans une unité de gestion d'au moins 10 ha	PSG ou RTG Conserver les terrains concernés au moins 8 ans	Dépenses de travaux (plantation – amélioration – desserte) – au prorata du capital détenu en GF ou SEF Plafond : 6250 € (personne seule) ou 12500 € (couples)	25 % du montant HT reportables sur 4 ans après l'année des travaux (8 ans en cas de sinistre)
DEPENSES liées à un CONTRAT de GESTION, avec un expert ou une coopérative, sur une forêt de moins de 25 ha	PSG ou RTG, avec programme de coupes et travaux	Dépenses de rémunération du gestionnaire – au prorata du capital détenu en GF ou SEF Plafond : 2000 € (personne seule) ou 4000 € (couples)	25 % du montant HT au titre de l'année de la dépense



Le marché du Bois en 2009



Les téléviseurs de la filière

La filière forêt - bois est fortement secouée par la crise économique mondiale qui ralentit tous les projets de construction ou de rénovation, d'amélioration de l'habitat et d'achat d'équipements.

Les résineux piquent !

Les flux de bois se maintiennent à un niveau minimal qui permet d'assurer à court terme du travail à des entreprises très préoccupées. Plusieurs scieries d'Alsace, de Lorraine et du Bade sont en difficulté.

L'exploitation de la tempête Klaus en Aquitaine est bien engagée mais les premiers billons de pins des Landes commencent à être commercialisés, en Alsace, à des prix très compétitifs et concurrentiels pour les bois de qualité palette-emballage, locaux. Ce secteur de l'emballage-palette, reflet de l'activité économique globale, est très malmené actuellement ; les signaux de reprise viendront certainement de ces « thermomètres » du bois.

Le papier recyclé est, au niveau mondial, à un très faible prix, et concurrence les bois frais et ronds pour l'approvisionnement des papeteries qui limitent donc leurs achats.

Les sapin - épicéas de qualité fermette-charpente se retrouvent aux niveaux de prix du printemps



2006 ; ces prix permettent néanmoins de poursuivre sereinement et sans trop de sacrifices les éclaircies.

Quelques nervures feuillues

Les bois feuillus, surtout utilisés en aménagements intérieurs et en ameublement souffrent également de la crise économique actuelle.

Les chênes de qualité B restent globalement demandés, surtout par les fabricants de tonneaux (merrandiers) qui soutiennent les prix, situés en deçà de 20 % par rapport à la même période en 2008 ; les chênes de qualité C sont moins demandés et les chênes de moindre qualité (D - traverse) ne se vendent quasiment plus, faute de débouchés suffisants, et à des prix quasiment à 50 % de 2008 !

Les bois de hêtre sont très peu demandés en sciages avec des prix qui atteignent péniblement 50 €/m³ pour les plus beaux bois blancs.

Les très belles qualités de frêne ont été ponctuellement recherchés en mars et avril à des prix très intéressants.

Les érables et les merisiers sont peu recherchés et les acheteurs italiens de châtaigniers sont devenus excessivement exigeants pour des prix trop serrés.

Les quartiers chauffent

Le bois de chauffage est par contre très demandé avec des prix raisonnés entre 35 et 40 €/m³ ; le bois de chauffage sur pied et en quartiers atteint, dans les collines et en plaine, des prix absurdes eu égard au travail qu'il nécessite.

Claude HOH



Poursuivre la transformation

Rendez-vous

Le 27 mai 2009 à Schiltigheim

L'informatique au service des forestiers

Le 10 juin 2009 à Plaine

Assemblée générale de Bois et Forêts 67

Les dernières nouvelles

- La chambre d'agriculture du Bas -Rhin renforce son service forestier en intégrant Claude HOH aux côtés de Jean-Louis BESSON. Il sera rattaché à l'ADAR des Deux-Pays à Bouxwiller (rue de Kirrwiller, près de la gendarmerie) ; à ce titre le bureau de La Petite Pierre sera fermé à partir du 1^{er} juillet 2009.
- Le cueilleur d'arbres par Vullioux et Pidoux, novembre 2008.

De la mystérieuse forêt du Risoud à l'instrument de musique, vous pourrez y découvrir en images les confidences de l'épicéa de résonance dans un très beau livre.



Actualités phytosanitaires

Les observations de la Santé des forêts en 2008 ont mis en évidence la présence de trois nouveaux ravageurs en Alsace.



Nid de chenilles processionnaires du pin

La processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) a été découverte en 2008 à Obernai sur des pins noirs cultivés dans les espaces verts de la voie rapide du Piémont des Vosges. La chenille de ce papillon se nourrit des aiguilles ce qui entraîne des pertes de production et affaiblit les arbres. Il s'agit de la première observation de cet insecte au nord de la France.

Le capricorne asiatique (*Anoplophora chinensis*) a été découvert au port du Rhin de Strasbourg en octobre 2008. Il s'agit d'un grand insecte qui attaque les arbres sains de plus de 5 cm de diamètre (érables, peupliers, saules ...) que ce soit par des dégâts de morsures sur les jeunes pousses ou de gros trous bien ronds creusés dans le bois.



Dégâts de capricorne

Les foyers de capricorne et de processionnaire ont été rapidement éliminés mais la vigilance doit demeurer. Une veille de ces maladies est primordiale et les sylviculteurs qui vont régulièrement dans leurs bois sont des vigies essentielles. Si vous avez vu ces ravageurs, n'hésitez pas à faire part de vos observations aux techniciens de la forêt privée.



Capricorne asiatique



Maladie des rameaux du frêne

La maladie des rameaux du frêne, due à un champignon *Chalaria fraxinea*, provoque des mortalités de rameaux sur le frêne. Cette maladie est apparue pour la première fois en Haute-Saône au printemps puis a été signalée dans le sud du Bas-Rhin. Les rameaux d'un ou deux ans meurent, soit juste avant le débourrement, soit pendant les périodes sèches de l'été.

La période du printemps est, rappelons le aussi, propice au développement des scolytes de l'épicéa (grand typographe et petit chalcographe). Les populations ont fortement diminué ces deux dernières années ; la surveillance et l'enlèvement au plus vite des premiers foyers reste toujours encore le meilleur moyen d'éviter des épidémies au cours de l'été.

Claude HOH

Permanences hebdomadaires des techniciens

Regroupement et formation
Claude HOH

Tél. 06 72 72 76 70

Animation foncière
Marc DEBUS

Tél. 03 88 19 17 92
06 31 07 97 72

Visite - Conseil
Valentin MANN

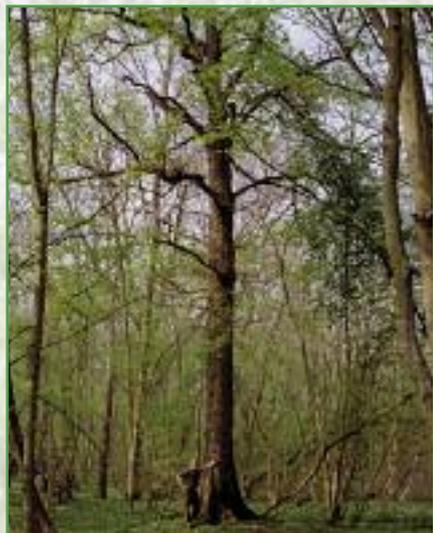
Tél. 03 88 19 17 92
06 80 40 01 88

Actualités sur le dispositif d'Amélioration foncière en forêt privée du Bas-Rhin

Actions menées en Plaine de l'III depuis l'automne dernier :

Un gros travail d'animation important a été réalisé sur le massif forestier situé entre Barr et Benfeld. Cinq communes sont concernées: Kertzfeld, Stotzheim, Valff, Westhouse et Zellwiller. Ce massif représente 560 ha de petites forêts privées pour plus de 1600 propriétaires.

Après avoir rencontré tous les élus lors d'interventions au niveau des deux communautés de communes de Barr et de Benfeld, 3 réunions d'information se sont échelonnées entre le 13 novembre et le 2 décembre 2008.



Chêne du Ried

Comme d'habitude en plaine, les propriétaires sont venus très nombreux : plus de 250 personnes présentes pour ces 3 réunions d'information.

Nous avons souvent remarqué le fait suivant : dès que l'on envoie des invitations pour une information sur l'amélioration foncière, il semblerait que les propriétaires s'inquiètent sur ce qui va se passer dans leur forêt. Remembrement ? Dépossession ? Les objectifs de la réunion sont tout de suite exposés, et nos invités sont ainsi rassurés !

Ainsi, les points abordés sont :

- l'amélioration foncière et le dispositif « prime » associé à une démarche de gestion durable ;
- le dispositif Visites-Conseils, mené par Valentin MANN ;
- la possibilité de travailler sur plusieurs propriétés : les chantiers concertés ;
- l'amélioration de la Desserte forestière ;
- les Réunions d'information.

Trois Bourses Foncières ont été créées : une à Westhouse, une autre à Valff, et la troisième pour les communes de Kertzfeld, Stotzheim et Zellwiller.



Bourse foncière forestière à Valff

Quelle est la tendance ?

Plus de 100 propriétaires sont à la recherche de parcelles à acquérir. Les 34 propriétaires vendeurs sont donc en train de trouver preneur, et les transactions avancent. Cependant, les surfaces sont modestes (une dizaine d'ares en moyenne), et les parcelles sont fréquemment en indivision, ce qui complique d'autant le processus de mutation.

De l'III au Piémont, il n'y a qu'un pas

La géographie nous a mené aux contreforts vosgiens. Ce secteur se situe au-dessus du vignoble. Les parcelles sont majoritairement

peuplées de taillis de châtaigniers, avec parfois un mélange de Pins Sylvestres, de Robiniers (Acacias) et de Chênes.



Des châtaigniers difficiles à exploiter

Une réunion a eu lieu à Andlau le 29 janvier dernier. Là encore, les propriétaires étaient nombreux (80 présents).

Qui dit Pente, dit Vente : c'est de cette façon que l'on pourrait résumer la tendance foncière quand on passe de la Plaine aux Collines. Ainsi, les forêts de Piémont sont situées dans des secteurs pentus, aux accès parfois incertains. Les propriétaires, vous l'aurez compris, sont plus enclins à céder des parcelles de forêt en secteur montagneux, alors qu'en plaine où le terrain plat et les chemins nombreux, les parcelles à vendre se font rares.

Quelques chiffres de la Bourse Foncière Forestière d'Andlau : 48 parcelles à vendre (3,40 ha) pour 38 acquéreurs déclarés.

Durant ces actions d'animation, nous avons rencontré les élus des communes concernées. A chaque fois, leur bon accueil nous a permis d'intervenir dans de bonnes conditions auprès des propriétaires forestiers.

Marc DEBUS

Exemples de situations

A - Reboisement dans une forêt à plan simple de gestion

Reboisement de 5 hectares répartis en 9 îlots dans un groupement forestier de plus de 25 hectares avec Plan Simple de Gestion en 2009.

Différentes essences sont utilisées (douglas, hêtre, merisier, pin, mélèze, châtaignier et érable) pour valoriser au mieux les différentes nuances de sols.

Le nettoyage par broyage se monte à 5000 € et les reboisements à 25 000 €.

Le GF est partagé en trois parts égales ; une personne seule dont l'impôt annuel se monte à 2500 € ne paiera donc pas d'impôt en 2010.

$$(30\ 000\ \text{€} / 3) \times 25\ \% = 2500\ \text{€}$$

B - Reboisement de 50 ares (0,5 ha) dans une propriété de 10 ha

Plusieurs parcelles cadastrales de 5 à 10 ares, enclavées dans la propriété, qui ont été achetées progressivement sont reboisées en érables, frênes et cèdres avec des protections individuelles, pour les feuillus, à un coût de 2950 €.

Cette propriété appartient à un couple dont l'impôt annuel est de 2000 €

Elle peut donc bénéficier d'une réduction d'impôt de 737 €

Ces deux situations vous permettront peut-être de simuler votre cas précis.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter votre technicien habituel.

Claude HOH



Trouaison pour peuplier